

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 443

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Août 2003

«Share the fun», «Speed running», «How FA will you go?», «Everything you need», «Great taste, low calories»,
«Pleasure you can't measure», «As good as it looks», «Let's make things better».

Ces messages publicitaires sont incompréhensibles pour la plus grande partie du public francophone auquel ils sont censés être destinés. Le mimétisme simiesque qui porte des chefs d'entreprises

à un assujettissement servile aux modes et méthodes américaines ne relève-t-il pas de la pathologie mentale?

Instances

A qui se fier? La très conformiste Académie française vient d'accepter, sans réserves, dans la dernière édition de son *Dictionnaire*, l'acception nouvelle du mot *instances*:

«Au pluriel. Se dit d'un ensemble de personnes ou d'un organisme à qui a été remis un pouvoir de décision. *Réunir, consulter les instances fédérales, confédérales. Les instances internationales. En appeler aux plus hautes instances.*»

Cet emploi est critiqué. D'autant que des équivalents adéquats et plus précis ne manquent pas: l'autorité, les autorités, la direction, l'administration, la régie, le comité, le conseil, etc.

(Défense du français, n° 443, août 2003)

Moelle(s)

Ce mot figure dans plusieurs expressions familières: Etre corrompu jusqu'à la moelle: complètement. Etre transi jusqu'à la moelle: pénétré, engourdi de froid. Il l'a sucé jusqu'à la moelle: se dit d'un homme qui en ruine un autre on lui tirant tout ce qu'il peut en tirer. La substantifique moelle: ce qu'il y a d'essentiel, de profond, principalement dans une œuvre de l'esprit.

Au pluriel, emploi littéraire et vieilli pour désigner le plus intime, le plus profond de l'être: «*Ialdabaoth a peu de culture générale, mais il est soldat dans les moelles*» (A. France).

Moelle et ses dérivés *moelleux, moelleusement, moellon* se prononcent «*moi*». Ne pas écrire «*moëlle*» ou «*mœlle*».

(Défense du français, n° 443, août 2003)

«Jingle»

De l'anglais *to jingle* «tinter, sonner, rimer». Le nom évoque un tintement de sonnette, un cliquetis.

En «français», désigne un court motif sonore, un bref thème musical répétitif précédant un message téléphonique ou associé à un slogan ou une annonce publicitaire.

Peut être remplacé par: indicatif d'appel ou musical, *sonal* (recomm. offic.) ou encore ritournelle (Québec).

(Défense du français, n° 443, août 2003)

«Overdose»

Emprunt abusif à l'anglais (1968) pour désigner une dose trop forte de drogue, pouvant entraîner la mort: succomber à une *overdose*. Par extension, excès de toute nature: une *overdose* d'anglicismes.

Ce mot peut parfaitement (et correctement) être remplacé par *surdose* (recomm. offic.), éventuellement par «dose excessive, létale».

En médecine, *overdose* doit se traduire par *surdosage*.

(Défense du français, n° 443, août 2003)

«Learning»

«Cherchant la solution des problèmes comme ceux du niveau mental, du learning, de l'orientation scolaire et professionnelle...»

Le sens exact du mot *learning* ne peut pas être élucidé par le contexte dans cette phrase citée par Etienne. Elle est donc incompréhensible pour le lecteur.

Ce terme anglais signifie *savoir, instruction, érudition* ou, dans le domaine de la psychologie sociale et de l'enfance, *apprentissage, acquisition, assimilation*. Il est donc loin d'être irremplaçable.

(Défense du français, n° 443, août 2003)

Parade (comme à la)

«Les grenouilles croassent (*sic*) comme à la parade.»

Passons sur la curieuse hybridation ranidés/corvidés que nous propose l'auteur de cette phrase pour nous intéresser à son sens. Que signifie-t-elle? Rien.

L'expression *comme à la parade* que nous servent abondamment quelques chroniqueurs et commentateurs sportifs n'est mentionnée dans aucun dictionnaire. Elle n'existe tout simplement pas et n'est utilisée que par ceux qui font *parade* d'un savoir qu'ils sont loin de posséder.

(Défense du français, n° 443, août 2003)